



Demission de l'armé de terre

Par **elodie**, le **12/10/2010** à **16:14**

Bonjour,
mon copain veut quitter l'armée mais il ne sait plus comment faire apré demande de mutation refusé , il a fais un dossier avec un contrat d'embauche a la clefs qui a aussi etais refusé que doit t'il faire maintenant.
si il ne trouve pas il veux deserté mais vu les conssecance que cela peut avoir sa me fais peur donc dite moi se que vous en pensé

Par **mimi493**, le **12/10/2010** à **16:23**

La désertion, même en temps de paix, est un délit et les condamnations ne sont pas théoriques.

Il doit voir avec l'assistante sociale de l'armée pour voir les possibilités. Sinon, il assume ses responsabilités et va au terme de son contrat. personne ne l'a obligé à s'engager